

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Doter les sites majeurs du tourisme d'affaires de Paris des moyens d'accès indispensables au dynamisme économique du grand Paris

Contribution publique aux deux débats publics

présentée conjointement par

**LE COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME
DE LA SEINE-SAINT-DENIS,**

**LE COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME
DES HAUTS-DE-SEINE,**

L'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRES DE PARIS

Les comités départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis, le comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine et l'office du tourisme et des congrès de Paris, sont des associations qui mettent en œuvre les politiques touristiques des collectivités publiques auxquelles ils sont liés – le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Ville de Paris. Ils agissent avec les professionnels du tourisme pour le développement du tourisme sur leur territoire et pour sa promotion. Leur contribution commune au débat public porte sur le tourisme d'affaires qui constitue une dimension essentielle de la force touristique de la destination touristique Paris.

Contact : info@tourisme93.com

La qualité de la desserte : une question clé pour le tourisme d'affaires

Paris ne serait pas en tête des destinations touristiques mondiales sans les clientèles du tourisme d'affaires. Ce secteur du tourisme regroupe l'ensemble des activités liées aux voyages effectués à titre professionnel (déplacements professionnels individuels, participation à des salons, congrès, séminaires, conventions, événements professionnels...). Il représente, à l'échelle du grand Paris, environ la moitié des nuités d'hôtel. La saisonnalité spécifique à cette clientèle est inverse de celle des clientèles de loisirs, ce qui assure un taux d'occupation élevé pendant toute l'année et garantit donc des conditions de rentabilité élevées pour l'hôtellerie. **Incontestablement, Paris doit aussi son rang de capitale mondiale du tourisme au tourisme d'affaires.**

Les nombreuses études, conduites notamment par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, ont mis en évidence le poids économique et social incontestable des salons et congrès (58 000 emplois équivalent temps plein, 3,65 milliards d'euros de retombées économiques indirectes¹). Elles ne doivent pas occulter le fait que la principale vertu économique de ces activités réside d'une part dans les transactions économiques qui se déroulent dans les salons et dont bénéficient les entreprises implantées dans la région et en France et d'autre part dans le rayonnement international que ces salons et congrès confèrent à Paris. **Les salons et congrès constituent, c'est un fait, un facteur important de vitalité économique.**

Mais dans la comparaison avec les grandes destinations internationales, la qualité des grandes infrastructures des salons et de congrès comme le rayonnement de Paris ne peuvent suffire si la qualité de leur desserte reste médiocre. Les projets du Grand Paris, d'Arc express et de prolongation d'Eole à l'ouest doivent contribuer à répondre à ce défi.

¹ Source : Bilan d'activités 2008 des centres d'expositions et de congrès Paris Ile-de-France

Dans un secteur marqué par une forte concurrence internationale, Paris dispose des atouts majeurs que constituent l'attractivité de son image et la qualité technique de ses principales infrastructures d'accueil des congrès et salons. Au premier rang de ces infrastructures, on compte, outre le parc d'exposition Paris-expo de la Porte de Versailles, le parc d'expositions Paris-Nord Villepinte, le Palais des Congrès de la porte Maillot et les infrastructures du site de la Défense. Le talon d'Achille de ces trois derniers sites majeurs est incontestablement l'insuffisante qualité des dessertes, notamment depuis le cœur de Paris et depuis les gares et aéroports.

En effet, les salons et congrès ont en commun des exigences de desserte rapide et fiable par des transports collectifs dimensionnés pour faire face à de très forts pics d'affluence correspondant aux dates et heures des grandes manifestations. L'efficacité du système de transport passe également par un système de *pass* de type *Navigo* utilisable par tous les touristes, en particulier les touristes d'affaire dont l'usage soit généralisé et étendu aux sites majeurs.

Le projet de transport du Grand Paris et le projet Arc express apportent de bonnes réponses aux impératifs de desserte des grands lieux de salons et de congrès : il est nécessaire de les conjuguer. Pour exemple, la création sur le réseau du Grand Paris de la gare *Le Bourget aéroport* desservant notamment l'aéroport d'affaires et le Parc d'exposition de Paris-Le Bourget répond ainsi à des impératifs urgents pour le développement de ce site important pour l'activité d'affaires à Paris.

Mais c'est la qualité de la desserte des deux sites majeurs que sont le Parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte et le quartier de la Défense qui revêt le caractère le plus stratégique.

Le Paris-Nord Villepinte et la Défense : le desserte des deux sites majeurs doit être d'une qualité irréprochable

D'une façon générale, la création de nouvelles lignes, leur connexion aux aéroports et gares internationales, l'amélioration du maillage général, la réduction des durées de trajets, la garantie de régularité et l'augmentation des capacités de transport constitueront un avantage majeur vis-à-vis des autres grandes métropoles. Ils bénéficieront aux visiteurs qui, par millions fréquentent et fréquenteront les congrès et salons, tout comme ils amélioreront considérablement le travail des exposants, des organisateurs, des prestataires et des personnels qui assurent la réussite des manifestations.

Le Parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte

Le projet de desserte du Parc d'expositions de Paris-Nord-Villepinte doit être examiné avec attention. D'une façon générale, l'amélioration que ce projet apporte est vitale pour assurer son rang à l'échelle internationale. L'augmentation des capacités qui permet de faire face aux pointes générées par les grands salons internationaux est une condition de la tenue de ces grandes manifestations que permettra l'extension à venir du Parc. La régularité et la complémentarité avec le RER B représenteront un atout considérable. La liaison avec la nouvelle gare Le Bourget aéroport donnera aux voyageurs d'affaires une simplicité d'accès aux grands salons ainsi qu'une liaison intéressante avec le parc d'expositions du Bourget.

Ce projet fait l'objet, dans le projet du Grand Paris, d'un tracé de référence et d'une variante.

Le tracé de référence inclut une connexion avec le RER B au niveau de la gare existante ; la variante prévoit la création d'une nouvelle gare implantée à l'arrière du Parc d'expositions. Le Parc d'expositions, comme ses extensions futures, a été conçu autour de la gare actuelle pour offrir aux visiteurs un accès simple et direct à l'ensemble des halls. Il est impératif que le renforcement des réseaux d'accès au parc ne contredise pas cette logique et que le Parc soit doté d'une gare unique au niveau de l'actuelle gare RER.

L'hypothèse d'une seconde gare située à l'arrière du Parc d'expositions répondrait à d'autres impératifs que la desserte du Parc. Si elle était créée, cette seconde gare ne devrait en aucun cas se substituer à la gare d'interconnexion avec le RER B sur son emplacement actuel ni porter le nom du Parc d'expositions ce qui nuirait considérablement à la clarté de l'information pour les visiteurs.

L'axe Porte Maillot / La Défense

Le Palais des congrès, porte Maillot doit bénéficier de la prolongation à l'ouest de la ligne RER Eole qui doit également desservir le CNIT à La Défense. Cette desserte supplémentaire est nécessaire pour alléger le RER A ; elle est indispensable au regard des perspectives qui s'ouvrent sur le quartier de La Défense. Elle améliorera, en outre, la liaison avec les gares et facilitera la connexion avec les lignes TGV de la gare du Nord et de la gare de l'Est.

Les projets de réseau du Grand Paris et d'Arc Express apportent des réponses satisfaisantes aux impératifs de dessertes au grand site d'affaires de La Défense. Leur synthèse assurera une liaison directe, régulière et rapide avec l'aéroport Charles de Gaulle, l'aéroport d'Orly ainsi que l'aéroport d'affaires du Bourget. Elle mettra également La Défense à quelques minutes de la gare TGV de Saint-Denis/Pleyel. La Défense se trouvera également en liaison directe et rapide avec le Parc d'exposition de Paris-Nord Villepinte.

La mise en œuvre de ces projets répondra ainsi à la nécessité d'élever la qualité de la desserte de ce site d'affaires majeur au niveau requis par son ambition internationale.

En conclusion

Le tourisme d'affaires constitue une dimension essentielle du tourisme pour Paris, première destination mondiale. Les salons et congrès sont également un facteur important de vitalité économique.

Dans le concert international, Paris dispose d'atouts majeurs avec des infrastructures d'accueil des congrès et salons d'une haute qualité technique. Mais les sites de tout premier plan que sont le parc d'expositions Paris-Nord Villepinte, le Palais des Congrès de la porte Maillot et les infrastructures du site de la Défense souffrent de l'insuffisante qualité des dessertes.

Les projet de transport du Grand Paris et Arc express apportent des réponses pertinentes à ces graves difficultés.

Le tracé de référence du réseau du Grand Paris prévoit la desserte du parc d'expositions Paris Nord-Villepinte avec une gare jumelée avec celle du RER B. Seule, cette solution répondrait aux impératifs liés à l'activité du Parc qui a été entièrement conçu autour de cette gare, y compris dans ses extensions futures. Dans l'hypothèse où une seconde gare serait créée à l'arrière du Parc, elle ne pourrait en aucun cas avoir pour fonction d'en assurer la desserte.

Le Palais des congrès, porte Maillot doit bénéficier de la prolongation à l'ouest de la ligne RER Eole qui doit également desservir le CNIT à La Défense. Cette desserte supplémentaire est nécessaire pour alléger le RER A. Les projets de réseau du Grand Paris et d'Arc Express apportent des réponses satisfaisantes aux impératifs de dessertes au grand site d'affaires de La Défense dont la synthèse assurera une liaison directe, régulière et rapide avec les aéroports internationaux et les gares TGV.